

## OFFRE D'EMPLOI

– encadrant technique – chef de culture –

### La structure

Le Jardin de Cocagne de la Haute Borne a été créé en mars 2010. Depuis 2019, il fait partie de l'association ALEFPA, dont l'objet est l'accompagnement de personnes en situation de fragilité : enfants et jeunes, personnes en situation de handicap, personnes âgées, personnes en difficulté d'accès au logement et/ou à l'emploi.

Les Jardins de Cocagne (cf. <http://www.reseaucocagne.asso.fr/>) sont des exploitations maraîchères bio d'insertion sociale et professionnelle, avec vente directe à des adhérents-consommateurs sous forme d'abonnement à des paniers de légumes bio. Le Jardin de Cocagne de la Haute Borne emploie actuellement 25 personnes en insertion. Son équipe d'encadrement est composée d'un directeur (à mi-temps), d'une secrétaire de direction (à mi-temps), d'un Chef de culture (à remplacer), de trois encadrants techniques, d'une conseillère en insertion, d'une responsable des ventes, d'une responsable du secteur pédagogique, d'un ambassadeur du bien-vivre alimentaire (à mi-temps) et d'un chargé de communication.

Implanté sur 4 ha dont 4 600 m<sup>2</sup> de surface sous-abri, le Jardin de Cocagne de la Haute Borne produisait et vendait environ 350 paniers / semaine en 2022. Il en vendra environ 550 en 2023. D'autres projets de développement sont à l'étude.

### DEFINITION GENERALE

Le titulaire est garant de la production et de la vente de paniers en quantité et qualité telles que définies conjointement avec le directeur.

Il assure l'accompagnement professionnel des salariés en insertion en lien avec le directeur et l'Accompagnateur Socioprofessionnel (ASP). Il manage les autres encadrants techniques.

Il coordonne opérationnellement l'exploitation maraîchère.

### MISSIONS REPERES

- **Développement de l'outil de production** : prévision des investissements – détermination de l'équipement adéquat – Repérage et relations avec les fournisseurs.

– **Organisation** de l'exploitation maraîchère – **réglage du matériel agricole.**

- **Conception et gestion du plan de culture** ; gestion des achats liés à la production.

- **Organisation du travail** – planning.

- **Management** des encadrants techniques, des stagiaires éventuels et de l'équipe de jardiniers en insertion.

- **Mise en situation de travail formative** des jardiniers et évaluation des savoir-être et savoir-faire acquis.

## RELATIONS AU SEIN DE L'EQUIPE PERMANENTE

**Le titulaire dépend hiérarchiquement du Directeur du Jardin.**

**Le titulaire assure un reporting régulier** auprès du Directeur du Jardin sur la planification et la bonne exécution des missions.

**Le titulaire favorise la communication, les échanges et le travail en équipe avec la Conseillère en Insertion du Jardin**, pour optimiser l'accompagnement socioprofessionnel des Jardiniers.

## COMPETENCES

- **Maîtrise de l'exploitation maraîchère bio**
- **Conduite des engins agricoles** (tracteur maraîcher et attelages) – Permis de conduire.
- **Connaissances en mécanique**
- **Maîtrise de l'outil informatique** et des logiciels liés à l'organisation du travail.

## FORMATION - EXPERIENCE

- **A minima, de formation BTS Agricole**
- **Expérience d'une conduite d'exploitation maraîchère d'au moins cinq années.**

## APTITUDES

- **Capacité d'organisation du travail**
- **Capacité de management d'une équipe de jardiniers en insertion – Sens pédagogique.**
- **Capacité et volonté à travailler en équipe**
- **Ouverture à toutes les parties prenantes du projet, en particuliers les bénévoles et les partenaires**

## NOTRE OFFRE

Travail à plein temps – CDI dès que possible.

Convention collective nationale de travail des établissements et services pour personnes inadaptées et handicapées du 15 mars 1966. Grille Moniteur Principal d'Atelier.

Rémunération : A partir de 2 244,70 € bruts mensuels.

Lieu de travail : VILLENEUVE D'ASCQ (Nord)

Merci d'adresser votre CV et lettre de motivation par courriel :

Jean-Louis POILLION, directeur du Jardin de Cocagne de la Haute Borne : [jlpoillion@alefpa.fr](mailto:jlpoillion@alefpa.fr)  
et Nahomie MORICETTE, secrétaire de direction : [nmoricette@alefpa.fr](mailto:nmoricette@alefpa.fr)